

Sondage dans le terrain du haut du Verger
La Genetoye - Autun - Novembre 1977.

Le sondage s'est borné à la reconnaissance d'une surface rectangulaire de 20 m x 10 m. Il s'agissait, au cours d'une intervention rapide de vérifier la réalité d'un plan révélé par les photographies aériennes, l'existence de murs et éventuellement leur élévation, afin d'orienter avec quelque attitude les projets d'exploitation d'un tel monument.

En raison de la fragilité des enduits et des dégâts provoqués par le gel, nous avons dû refermer les excavations dès les premiers jours de décembre.

Le terrain a été remis à la disposition de son propriétaire, en attendant la décision administrative concernant la dévolution du fonds.

Plan au décapage :

L'opération avait été précédée par un levé des niveaux de toute la butte, dénommée sur les plans anciens "le Haut du Verger".

La terre arable enlevée sur une épaisseur de 0,30 à 0,40, au moyen d'engins mécaniques a aussitôt laissé apparaître un plan correspondant à l'image donnée par la photographie.

Les murs arasés sur un plan sensiblement horizontal, à 2 m 50 au-dessus du niveau de la route, composent un système convergent vers un centre situé à l'Est. La nervure en est un mur courbe, épais de 1,45 m bien construit, sur lequel s'appuient de part et d'autre, des murs rayonnants (photo 1).

Le sommet de ces murs, horizontaux sur plusieurs mètres, s'incline ensuite vers le centre du cercle ; il semble que ce soient des rampants supportant un bâti léger. Leur épaisseur est de 1,20 m ; ils sont construits en moellons liés au moyen d'un mortier rose très friable contenant 30 % de chaux environ, du sable et de la brique pilée.

Les trois murs connus de ce système (M 1, M2, M3 du plan) s'appuient sur le mur courbe sans attache.

Les alvéoles qu'ils déterminent se retrécissent vers le centre de l'édifice. Autant que l'exiguité de la fouille autorise une précision, on peut évaluer le rayon du mur courbe entre 26 et 30 m.

Vers l'extérieur on a retrouvé également deux alvéoles, l'une beaucoup plus large que l'autre, séparées par un mur épais seulement de 1,20 M ; les autres parois sont apparemment celles de deux massifs de blocage dont l'arasement est au même niveau.

Ceux-ci également sont simplement accolés au mur courbe, sans lien de maçonnerie. Le mortier du système extérieur toutefois est de même qualité que le mur courbe ; pas de tuileau, dosage de la chaux voisin de 30 %, mais le sable lui confère une meilleure qualité.

Les parois de l'alvéole III (mur M4 et mur du blocage ouest) dégagés sur 1 m. de profondeur seulement, montrent des parties construites en lits équarrés (photos 2 et 3). Le mortier, à arène granitique est plus solide que celui du système intérieur et que celui, de composition voisine, du mur courbe.

Dans ce dernier, à 0,30 sous l'arasement on a pu remarquer l'existence de trous de boulins

Le plan d'ensemble de cet édifice tel qu'il apparaît au décapage s'articule par conséquent autour d'un solide mur courbe, dont le rayon, évalué sur plan du géomètre serait de 26 m, ou en mesurant au sol le segment découvert, 30 m.

D'après la photo aérienne, ce mur courbe marquerait la première précincton d'un monument en hémicycle dont le plan révélé par la photographie aérienne ferait penser à un théâtre. Il ne semble pas que les murs rayonnants de l'intérieur aient supporté les berceaux voutés, mais plutôt des gradins de bois. On aimerait comprendre le rôle des deux massifs de blocage appuyant le système extérieur, qui lui même ne livre pas de trace, de voûtes dans les terres de comblement.

La différence très sensible entre la maçonnerie de l'intérieur et du mur courbe (la couleur du mortier rose du premier tranche sur celle plus claire du second) donne l'impression d'une construction en deux temps. On ne pourra le vérifier que par une fouille plus large, atteignant le sol originel.

Fouilles profondes

En raison des moyens limités de notre intervention, nous n'avons creusé à la main des fouilleurs jusqu'au fond que l'alvéole I et vérifié dans l'alvéole voisine le prolongement des substructions, d'un édifice plus ancien.

Sur une épaisseur de 1,10 m à 1,20 m, l'alvéole était remplie d'un remblai de destruction, pierre, mortier, quelques rares ossements d'animaux mal conservés.

Puis, séparé par une couche limoneuse, recouvrant des murs antérieurs sur lesquels nous allons revenir, un remblai plus terreux, limoneux entre ce mur ancien et le mur courbe, plus pierreux (remblai de démolition en direction du centre (étalement des matériaux de destruction d'un édifice ancien).

De cet édifice antérieur, conservé sur une élévation de 0,60 à 1, nous ne connaissons qu'un angle de deux murs (M A et Mb) sur un plan totalement aberrant par rapport à celui du grand édifice de spectacle.

Les murs du "théâtre" sont conservés sur une élévation de 2,20 m. Les fondations en sont reprises, aussi bien celles du mur courbe que celles des murs rayonnants, au sol de l'édifice préexistant. Le mur (M 1) en particulier pose sa fondation sur un sol de béton dont on ne connaît qu'un petit coin près de l'angle ouest de l'alvéole ; il enjambe, en oblique le mur ancien (m.b). (Les maçons d'ailleurs forts de cette base ont économisé le mortier dans cette partie des fondations) - (photo ?). Le mur perpendiculaire à ce dernier (m.a) traverse toute l'alvéole et, conservé sur 1 m. de hauteur, traverse le mur M. 2 et se prolonge à travers toute l'alvéole II. Ces deux murs, M.a et M.b, épais de 1 m et de qualité équivalente à celle du mur courbe (analyse granulométrique), fermaient certainement une vaste salle. Nous n'en avons pas retrouvé le béton de sol.

La présence de ce monument préexistant et dont le plan ne peut en aucun cas s'accorder au système hémicirculaire, pose un nouveau problème. Parti d'un monument important (l'épaisseur des murs l'apparente à un édifice du type temple de Janus) il a été détruit et arasé avant la construction des murs rayonnants intérieurs. On ne peut en imaginer la destination, mais la fouille future ne pourra pas ne pas tenir compte de son importance.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de définir la nature de l'édifice ni ses contours exacts. La photo aérienne donne de la partie visible, l'apparence d'un plan de théâtre à trois rangées de gradins.

Toutefois, la butte correspondant à la surface des ruines affecte la forme d'un bouclier, de sorte que la partie extérieure qui, en bonne logique devrait être la plus haute, s'infléchit jusqu'à atteindre le niveau de base (celui de la route) là où la photo aérienne montre des "contreforts". Il serait opportun de vérifier s'il n'y a pas là le stylobathe d'un portique adossé à un édifice hémicirculaire destiné bien sûr au spectacle, mais ne comportant que deux rangées de gradins ? Et, dans une direction opposée de retrouver les restes du proscenium et de la scène qui, dans l'hypothèse même où les prélèvements de matériaux auraient facilités par la proximité de la route, détruit cette région n'auraient pas disparu sans laisser quelques traces au sol.

Matériel : une monnaie de Constantin ou Postume dans le décapage superficiel ;

Dans l'alvéole I, (partie supérieure) deux menus fragments de céramique sigillée non identifiables et quelques tessons de céramique grossière.

AUTUN, le 12 Décembre 1977.

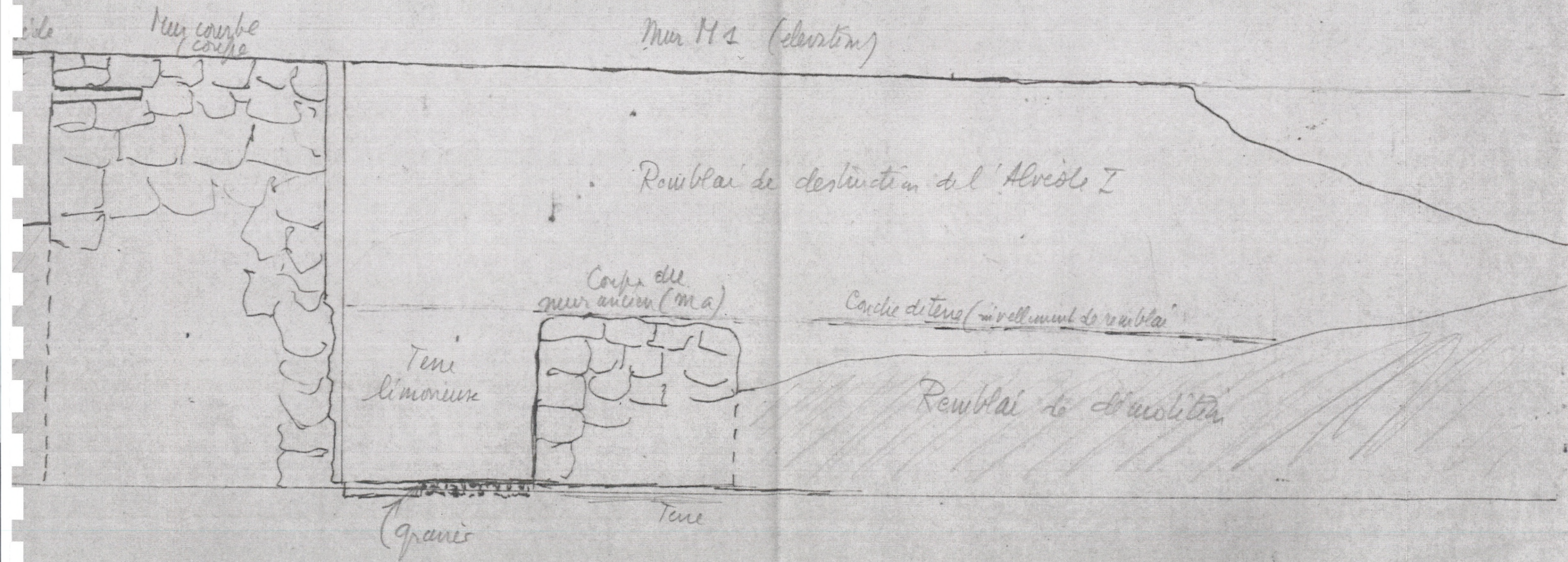
Amieu

- Déjà envoyés, deux tirages du levé de nivellement (plan du sondage à rectifier légèrement).

Pièces jointes :

- Plan au 1/20 (5 cm = 1 m.) du sondage ;
- Coupe a, dans ce sondage ;
- Fiche d'analyse granulométrique ;
- Photos.

Echelle - 5 cm = 1 m





Autom 1977
Théâtre



Alvéole I - Remblai de destruction



Alvéole I -

Autom 1977
Théâtre



Sondage 1977. Vue vers le Temple de Janus -



Début du sondage (vue vers le Nord)
Au premier plan, massif de blocage

Autun 1977
Théâtre



Alvéole I - Mur M1



Alvéole I. le mur M1 englobe un mur plus ancien - Pièces de fondations mal jointées - Triangle de béton visible.

Autun 1977
Théâtre



Alvéole I. - Mur M1



Alvéole II - Mur du massif